

L'HUMAIN AU COEUR DE NOS MÉTIERS



Céline CAPPE DE BAILLON
Pilotage connaissance développement durable

Patricia CHOLLET
Transports et risques

Yvan FORGEOUX
Réseau territorial Ouest

Arnaud GONTAN
Économie agricole et territoire

Gaëtan GUILLOSSOU
Gestion de crise - Référent départemental inondation

Hervé JOSLAIN
Bâtiment - logement

Gweldaz LE SAUZE
Réseau territorial Est

Anne-Marie PENN
Conseil accompagnement urbanisme durable

Damien PORCHER-LABREUILLE
Mer et littoral

Marine RENAUDIN
Eau - environnement

FOCUS AGRICULTURE



Une nouvelle PAC pour soutenir l'activité agricole départementale

L'année a été marquée par la réforme de la politique agricole commune (PAC), qui a introduit des évolutions notables pour les agriculteurs bénéficiaires, dont :

- le recours au système de suivi des surfaces déclarées en temps réel (3STR),
- le droit à l'erreur sur les déclarations de la PAC,
- le renforcement de la conditionnalité environnementale et sociale des aides,
- l'introduction de nouvelles aides (éco-régime, nouvelle aide bovine et aide au petit maraîchage).

La DDTM, aux côtés de l'Agence de services et de paiements, s'est mobilisée pour instruire les 3 977 déclarations PAC du département et verser une avance de près de 60 M€ à la mi-octobre et le solde à la fin de l'année 2023.

Un projet de service de la DDTM pour adapter les pratiques



11 mai - Réunion des pilotes du projet de service

Le projet de service de la DDTM engagé en 2021 s'est clôturé en 2023, mobilisant une centaine d'agents. Ceux-ci ont œuvré à repenser leurs méthodes de travail transversales (organisation de rendez-vous de la connaissance, valorisation des données et de l'expertise technique) et partenarial (amélioration de l'identification des partenaires et de la communication externe). Les groupes ont également travaillé sur le quotidien des agents (bien-être au travail, équipement mobilier et immobilier des sites) et sur leur montée en compétences (formation /sensibilisation sur la prospective, le numérique et le management). Enfin, le projet de service a permis d'accroître l'exemplarité de la DDTM en matière d'éco-responsabilité.

Animer le réseau mal-être en agriculture : un enjeu majeur

La feuille de route interministérielle de novembre 2021 pour la prévention du mal-être et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté demande une approche territorialisée et une articulation entre les acteurs privés et publics. Ainsi, en Loire-Atlantique, un réseau piloté par la DDTM regroupe, depuis juin 2022, la chambre d'agriculture, la mutualité sociale agricole et les services de l'État (DDETS et ARS).

Trois comités techniques se sont tenus en 2023 au cours desquels les participants ont élaboré un diagnostic départemental. Un plan d'action sera construit pour aller vers celles et ceux qui sont isolés et ainsi prévenir les difficultés. Enfin, la DDTM a formé et sensibilisé ses agents au repérage de la souffrance psychique et au risque de suicide en agriculture.

Un accompagnement pour repenser les activités sur les communes à proximité de l'aéroport de Nantes-Atlantique

Dans le cadre de ses engagements de 2019, l'État a acquis une dizaine d'habitations au sein des secteurs de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais les plus exposés au bruit de l'aéroport Nantes-Atlantique. La DDTM, aux côtés de la préfecture, a appuyé les communes dans la recherche de solutions de réutilisation de ces biens, qui ne peuvent plus être habités. De 2022 à 2023, l'ingénierie de la délégation départementale de l'ANCT, représentée par la DDTM, a été mobilisée. Des ateliers associant étroitement les acteurs du territoire ont permis de dégager de premiers projets, comme une transformation d'un bien en local d'artisans, avec l'appui de la chambre des métiers.



17 avril - Atelier ANCT à Saint-Aignan de Grand Lieu avec les acteurs du territoire

Des compétences mobilisées pour anticiper et gérer les tempêtes

La DDTM contribue à la gestion de crise sur ses domaines d'activité. À l'automne 2023, trois tempêtes ont fortement impacté la Loire-Atlantique. Des actions ont été menées en lien avec divers partenaires (Préfecture, SDIS, DREAL, DRAAF) pour :

- anticiper et suivre les conséquences des submersions et inondations sur le littoral et dans l'estuaire de la Loire,
- assurer la coordination des gestionnaires de voiries pour faire face aux difficultés de circulation,
- réglementer les accès aux forêts et boisements au vu des risques de chute d'arbres.

Sécuriser les usagers en luttant contre la fraude à l'examen du code de la route

Certaines personnes achètent l'examen du code de la route au lieu de le passer régulièrement dans les centres agréés. Pour lutter contre ce trafic, la DDTM mène plusieurs actions :

- les inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière de la DDTM contrôlent les opérateurs privés organisant cet examen (12 contrôles en 2023) ;
- des échanges contradictoires sont menés avec les candidats suspectés de fraude. Si la fraude est avérée, l'examen du code est annulé, ainsi que celui de la conduite le cas échéant. Ainsi en 2023, 87 procédures ont été engagées ;
- la DDTM contrôle également des auto-écoles et des centres de sensibilisation à la sécurité routière qui permettent de récupérer des points de permis.

Objectiver les nuisances sonores du périphérique nantais pour mieux les réduire

La DDTM pilote l'observatoire du bruit du périphérique nantais qui évalue tous les cinq ans le niveau de bruit routier engendré par l'infrastructure et ses voies d'accès. L'observatoire diffuse les résultats des mesures acoustiques et organise la concertation locale.

La réunion de restitution de la campagne 2022, menée sur 38 points de mesures, a réuni en préfecture les collectivités, les associations de riverains et les services gestionnaires du périphérique. Les acteurs ont apprécié les évolutions du niveau de bruit routier et les effets des mesures correctives, comme la réduction de la vitesse réglementaire et la pose d'enrobé moins bruyant.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Direction départementale des territoires et de la mer de la Loire-Atlantique

DDTM44



Fabrice RIGOULET-ROZE
Préfet de la région Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique

« La direction départementale des territoires et de la mer a été fortement mobilisée en 2023 pour déployer les politiques publiques du Gouvernement, porter et instruire le Fonds vert, nouveau financement de la transition écologique, mais aussi pour assurer ses missions régaliennes, et apporter toutes ses compétences pour le développement des territoires de la Loire-Atlantique. Ce rapport d'activité illustre, par des exemples choisis au cœur même des territoires, l'étendue du champ d'activité de la DDTM et la qualité des réponses apportées aux usagers et aux collectivités locales. Je salue ainsi la mobilisation continue des agents, en lien étroit avec l'ensemble des services de l'État du département. »

La DDTM contribue à l'action des services de l'État dans ce département dynamique de la Loire-Atlantique. L'engagement de ses équipes en faveur de l'accompagnement des projets des acteurs locaux ne s'est pas démenti au cours de l'année passée. Elles se sont notamment efforcées de porter la transition écologique et énergétique au travers d'approches équilibrées, et de définir avec les acteurs locaux des solutions opérationnelles acceptables et partagées sur les territoires. Des outils structurants tels que le Fonds vert dédié à ces transitions, ont également permis aux services de l'État de soutenir de nombreux projets territoriaux vertueux. La mobilisation des équipes en ce sens n'a pour autant pas éclipsé l'exercice habituel de leurs missions régaliennes d'instruction réglementaire et budgétaire, de paiement des différentes aides et de contrôle.

Je vous invite à découvrir le rapport d'activité 2023 de la DDTM qui couvre une partie des multiples actions réalisées au cours de l'année. Leur caractère concret et opérationnel traduit le sens de l'engagement et de la proximité des équipes, en faveur de l'intérêt général et au service des usagers.

L'année à venir sera notamment placée sous le signe de la planification écologique et de sa territorialisation, pour laquelle les services de l'État seront mobilisés aux côtés des collectivités et de l'ensemble des acteurs du territoire.



Pierre BARBÉRA
Directeur adjoint

Mathieu BATARD
Directeur départemental

Éloïse PETIT
Directrice adjointe, déléguée à la mer et au littoral

AU CŒUR DES TRANSITIONS

Le Fonds vert soutient les projets locaux de transition écologique

Dans le cadre du Fonds vert, la DDTM, aux côtés de la préfecture et des sous-préfectures, accompagne les collectivités territoriales et leurs partenaires dans la conception et la réalisation de leurs projets. La DDTM a instruit près de 200 dossiers : 151, particulièrement ambitieux en matière de performance environnementale, d'adaptation du territoire au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie, ont été retenus.

L'État s'est ainsi engagé en Loire-Atlantique à hauteur de 35 M€ en 2023, en finançant des projets divers, tels que la rénovation énergétique de groupes scolaires, la sécurisation de systèmes d'endiguement, la mise en place de citernes pour prévenir les risques d'incendies, la création d'aires de covoiturage ou encore la réhabilitation de friches.



22 juin - Acquisition par le SDIS 44, d'équipements de télédétection (drones) pour la prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation, financée par le Fonds vert

Améliorer la qualité de l'eau de la nappe de Machecoul

La qualité de l'eau brute du captage de Machecoul mérite d'être améliorée et préservée eu égard aux activités agricoles et maraîchères du périmètre.

De 2022 jusqu'à sa signature le 15 juin 2023, la DDTM et l'ensemble des partenaires du territoire ont travaillé en étroite concertation pour produire le nouvel arrêté préfectoral de zone soumise à contraintes environnementales (ZSCE), qui définit le programme d'actions de reconquête de la qualité de l'eau et fixe des objectifs chiffrés d'amélioration des pratiques agricoles. Il est par exemple demandé aux polyculteurs éleveurs et aux maraîchers d'augmenter, respectivement, les surfaces désherbées mécaniquement, et les surfaces traitées par des techniques alternatives aux traitements phytosanitaires.

Cet arrêté est complété par un plan d'action volontaire ambitieux et partagé, porté par le producteur d'eau potable Atlantique'eau.



3 octobre - Atelier proposé par la DDTM sur un captage d'eau potable avec les partenaires concernés

Accompagner les collectivités dans le développement des EnR

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER), prévoit que les communes définissent des zones d'accélération des énergies renouvelables (EnR), facilitant l'installation de nouveaux projets.

Entre avril 2022 et septembre 2023, le nombre de projets, toutes EnR confondues, a déjà été multiplié par 3,5. Actuellement, la Loire-Atlantique représente 35 % des projets éoliens et photovoltaïques en instruction au niveau régional.

La DDTM a accompagné les collectivités au travers de 12 interventions en bureau communautaire et 3 webinaires, en lien étroit avec la préfecture et en partenariat avec Territoire d'énergie 44. Cet accompagnement aboutit à des projets de qualité intégrant les enjeux environnementaux du territoire.

BÂTIMENT	FISCALITÉ	ACCESSIBILITÉ	DONNÉES
1 127 logements contrôlés sur leur respect des règles de construction	9 000 dossiers fiscalité de l'urbanisme validés	1433 dossiers de demande d'autorisation de travaux au titre de l'accessibilité ERP commissionnés	35 nouveaux jeux de données produits et publiés en open data



Direction départementale des territoires et de la mer
10, boulevard Gaston Serpette - BP 53606 - 44036 Nantes cedex 1
téléphone : 02 40 67 26 26
e-mail : ddtm@loire-atlantique.gouv.fr
www.loire-atlantique.gouv.fr

CLIMAT	COMMISSIONS	PLANIFICATION	MOBILITÉ	ENR
40 agents de la DDTM ont participé à un atelier fresque du climat	214 dossiers examinés en commissions départementales * d'aménagement commercial * de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers * de la nature, des paysages et des sites	7 SCOT ou PLU(i) prescrits	3,4 M€ versés pour six projets lauréats du Fonds mobilisés actifs	9 projets EnR (éolien, photovoltaïque, méthaniseur, hydrogène) délivrés et 30 dossiers en cours

Sécuriser le plan d'eau pour concilier les usages

La DDTM a instruit des déclarations de manifestations nautiques de grande ampleur sur la Loire et le littoral, lors desquelles la coordination des moyens nautiques de l'ensemble des services de l'État (affaires maritimes de la DDTM, gendarmeries maritime et départementale, douane, police nationale) a été essentielle pour sécuriser les plans d'eau : la 3^e édition de la parade nautique de Débord de Loire entre Saint-Nazaire et Nantes, le tour d'Europe The Arch au départ de Saint-Nazaire et le meeting aéromaritime Plein Vol à Pornichet.

La première saison estivale sur le parc éolien en mer de Saint-Nazaire a également constitué un enjeu important de cohabitation des usages et de sécurité maritime. En effet, ce premier parc éolien en mer en France, mis en service en novembre 2022, a été réouvert aux usages maritimes par arrêté du Préfet maritime de l'Atlantique dès janvier 2023. De fin mai à fin septembre, 11 navires de l'État ont été spécialement mobilisés dont les deux moyens nautiques de la DDTM, réalisant 34 sorties, soit une moyenne de deux sorties par semaine. Cette première saison est un succès : aucun accident n'est à déplorer et l'exploitant a pu assurer les opérations de maintenance en toute sécurité.



3 juin - Tour d'Europe The Arch (avec le paquebot Euribia au départ de Saint-Nazaire)

Assurer la protection de la civelle, une espèce sensible

Le littoral de la Loire-Atlantique est un point de passage important de la migration, depuis la mer des Sargasses, des civelles, alevins de l'anguille d'Europe, classée « espèce en danger critique d'extinction ». La réglementation limite le prélèvement de la civelle aux seuls pêcheurs professionnels, dont le volume a été réduit de près de 60 % en 10 ans, et fixe des quotas destinés au repeuplement : 60 % contre 40 % pour la consommation.

Afin de lutter contre les filières organisées de braconnage et de commercialisation illicite, les agents de contrôle de la DDTM ont mené en 2023, avec les services de l'OFB, de la douane, de la DIRM et de la gendarmerie, 45 opérations de surveillance et de contrôle, de jour comme de nuit.

Soutenir des opérations de logements sociaux sur les communes du littoral

La DDTM a soutenu l'émergence d'un programme de huit logements sociaux au Croisic, commune littorale située en zone tendue. Le projet, réalisé en renouvellement urbain, est situé sur la friche de l'hôpital de la presqu'île de Guérande inoccupée depuis 2002.

Le prix de revient très élevé a nécessité une forte mobilisation des partenaires, tant pour mobiliser le foncier que pour équilibrer le plan de financement. Outre les aides à la pierre et les subventions des collectivités locales, le projet a bénéficié de l'intervention de deux dispositifs de financement mis en place par l'État : un fonds dédié au recyclage des friches et une aide pour accompagner des opérations issues de l'exercice du droit de préemption. Les marchés signés par le bailleur HLM CISN Résidences Locatives fin 2023 permettent d'engager les travaux dès janvier 2024.



Connaître les comportements routiers sur les territoires pour mieux protéger les usagers

La DDTM assure le rôle d'observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR). En début d'année, elle a réuni forces de l'ordre et gestionnaires de voirie pour améliorer la fiabilité des données. En s'appuyant sur le bilan de l'accidentalité des cinq dernières années produit par l'ODSR, le préfet a défini ses priorités en matière de sécurité routière dans le Document Général d'Orientations 2023-2027. Un plan départemental annuel fixe des actions pour lutter contre les comportements dangereux et mieux protéger les usagers vulnérables.



15 juin - Opération de prévention des risques routiers au franchissement des passages à niveau, auprès des usagers, en partenariat avec la SNCF, la police nationale et les communes de La Baule et Pornichet

Conseiller des aménageurs tout au long d'un projet de quartier de demain

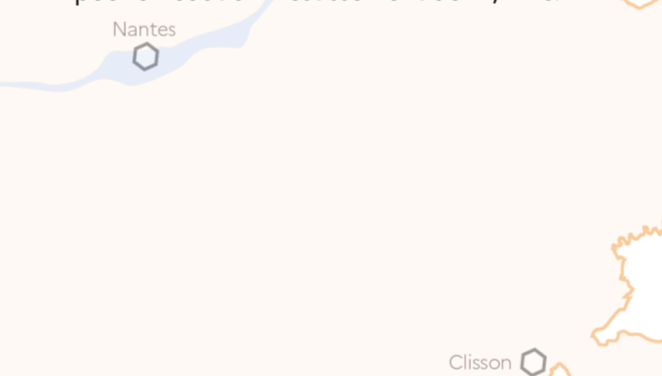
Sur un terrain laissé en friche par la déconstruction de l'ancien hôpital de Saint-Nazaire, s'installe le projet du Moulin du Pé porté par Saint-Nazaire Agglomération : une offre de 450 logements, diversifiée et accessible, à proximité du centre-ville, du front de mer et de la gare, dans un esprit de ville à la campagne. En effet, le projet comprend la création d'un parc arboré de plus de 2 ha faisant le lien avec les espaces naturels proches. Le projet prévoit la conservation de certains bâtiments revêtant un intérêt patrimonial ou fonctionnel. Sa spécificité réside dans le recyclage sur place de tous les matériaux de déconstruction, en particulier, en 2023, les bétons ont été traités et gardés sur le site pour éviter les mouvements de matériaux.

L'architecte et le paysagiste conseils de la DDTM ont analysé cette opération et émis des avis à plusieurs égards : dans le cadre de l'appel à projets fonds friches, puis du fonds vert « renaturation des villes et des villages » et de la candidature de ce projet à la labellisation EcoProjet. Leurs regards croisés ont notamment permis de mettre en avant les points forts et de vigilance de ce projet phare pour l'agglomération. Leur intervention se poursuivra tout au long du processus de labellisation.

Œuvrer à la transformation du quartier Bellevue à Saint-Herblain

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du Grand Bellevue, l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) représentée par le corps préfectoral appuyé techniquement par la DDTM, accompagne financièrement le bailleur Atlantique Habitation dans la requalification ambitieuse de son parc de logements sociaux « Moulins du Bois » à Saint-Herblain avec le label Bâtiment Basse Consommation (BBC), sous deux formes :

- une rénovation en conception-réalisation sur cinq bâtiments soit 254 logements et près de 22 000 m² de surface habitable ;
 - la démarche innovante EnergieSprong de massification de la rénovation énergétique à un niveau zéro énergie, sur deux bâtiments, soit 46 logements ;
- Le concours financier de l'ANRU s'élève à 5,5 M€ pour un coût d'investissement de 14,4 M€.

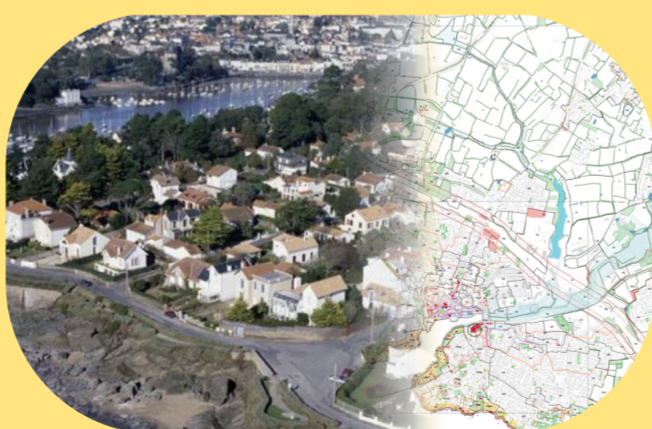


Accompagner les communes en ingénierie

La municipalité de La Planche a réfléchi à l'avenir du centre Jacques-Brel, situé dans une ancienne maison de retraite, pour satisfaire les besoins des associations de la commune.

L'ANCT, représentée au niveau local par la DDTM, a proposé un accompagnement en ingénierie. Différents intervenants ont été missionnés pour contacter les associations, comprendre et détailler leurs besoins, et réaliser des ateliers participatifs imaginant la création d'un lieu idéal.

Les programmistes ont rassemblé les productions et soumis plusieurs scénarios à la commune. Le projet retenu sera mis en œuvre dès 2024.



21 novembre - Du plan de zonage au permis de construire : accompagnement des territoires

Animer la dynamique des projets des « Petites Villes de Demain »

La DDTM accompagne les 24 communes du département classées « Petites Villes de Demain » (PVD) dans leurs différents projets de revitalisation. Porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ce programme vise à renforcer l'attractivité des centralités et à soutenir les projets de transition écologique. Près de 50 % des actions composant les programmes de revitalisation de ces communes ont été engagées à ce jour sous le pilotage technique des chefs de projet PVD.

La DDTM anime le collectif de ces chefs de projet en les réunissant plusieurs fois par an avec l'ensemble des partenaires locaux (Banque des territoires, Anah, Cerema, Département, Région et établissement public foncier). Cette animation permet d'informer et de mobiliser les chefs de projet sur les dispositifs d'accompagnement des partenaires. Elle vise également à favoriser le retour d'expérience sur les projets suivis et à inspirer les chefs de projet.

France Rénov' 44 : un nouveau réseau destiné à accompagner les territoires en matière de rénovation de l'habitat

France Rénov' est un service public porté par l'État avec les collectivités locales. Il se décline localement pour offrir information, conseil et accompagnement à tous les publics afin de favoriser des rénovations de l'habitat performantes (rénovation énergétique, adaptation au vieillissement, lutte contre l'habitat indigne,...).

Ainsi, au printemps, la DDTM a lancé « France Rénov 44 », le réseau des techniciens des 17 EPCI, coanimé avec la Région et le Département. Des réunions se tiennent tous les deux mois pour partager les expériences. Les dispositifs actuels de soutien seront revus en 2024 et 2025 afin d'améliorer les modalités d'intervention et l'efficacité des financements. Ce nouveau réseau a vocation à fédérer les territoires autour de l'enjeu majeur de rénovation de l'habitat.

Découvrir la Loire-Atlantique en 44 cartes

La DDTM s'est mobilisée pour présenter le département de la Loire-Atlantique à travers un atlas cartographique de 44 cartes. Une consultation interne associant l'ensemble des services a permis de définir dès 2022 les thèmes à aborder.

Simple et visuel, le recueil apporte des grandes clés de lecture des territoires et illustre les enjeux des politiques publiques portées par la DDTM. Il met en avant les spécificités du département au sein de la région Pays de la Loire et de la France hexagonale. Diffusé sur le site internet des services de l'État, il a vocation à être utilisé le plus largement possible.

Porter les enjeux environnementaux dans les projets d'aménagement

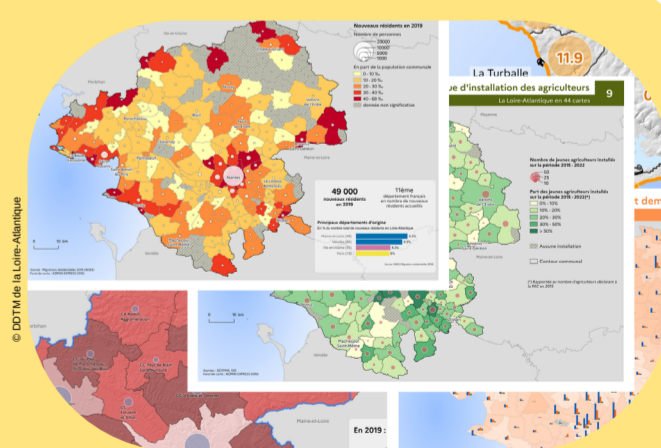
La DDTM a organisé, en mars 2023, un séminaire technique à l'attention des aménageurs du département visant à expliquer les enjeux environnementaux et les attendus réglementaires dans le cadre des autorisations environnementales. Trois thématiques ont été abordées : la gestion intégrée des eaux pluviales, les zones humides, et la préservation de la biodiversité.

Le retour d'expérience de l'aménageur Loire-Atlantique Développement a mis en avant la nécessité d'anticiper très en amont les enjeux environnementaux avant de définir son projet d'aménagement.

Réunissant une centaine de participants, ce séminaire connaîtra une suite en 2024, portant sur l'intégration des enjeux environnementaux dans la planification des territoires.



24 mars - Séminaire aménagement et environnement organisé par la DDTM à Nantes



Décembre - Publication sur le site internet des services de l'État du recueil de 44 cartes, illustrant le département

TRANSPORT	MARITIME	ASSAINISSEMENT	NITRATES	LOGEMENT SOCIAL	RISQUES	SÉCHERESSE	EXAMEN DE CONDUITE	GAEC	NAUTISME	AGRICULTURE	NAVIGATION	PERMIS	LOI SUR L'EAU	AIDES AGRICOLES
6 715	927	311	32	2 200	665 000 €	14	69	37	322	500	173	45 101	140	111 M€
autorisations de transports exceptionnels	navires professionnels agréés ; 1 586 marins professionnels actifs	analyses de conformité des systèmes d'assainissement	contrôles pour s'assurer du respect de la directive Nitrates	logements locatifs sociaux financés (PLUS, PLAI, PLS) pour les 3 territoires de délégation	en faveur de la prévention des risques naturels	arrêtés préfectoraux de restrictions des usages de l'eau	jours de délai médian annualisé entre un échec et un second passage de permis	agréments de nouveaux groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC)	demandes de manifestations nautiques enregistrées	dossiers contrôle des structures agricoles déposés	titres de navigation et 433 cartes de circulation fluviale attribués	30 191 permis voiture 4 050 poids lourds 6 219 bateaux délivrés	déclarations au titre de la loi sur l'eau et 7 autorisations environnementales	aides PAC versées 1 ^{er} pilier : 95 M€ 2 ^{ème} pilier : 16 M€